

# LES 20 PRINCIPAUX CHANGEMENTS DES RÈGLES DE GOLF 2020

## 1. TEMPS DE RECHERCHE (RÈGLE 18)

Auparavant, vous aviez cinq minutes pour rechercher une balle. Désormais, **le temps de recherche maximum n'est que trois minutes**. Dans le passé, la plupart des balles étaient trouvées en moins de trois minutes. Ce changement de règle ne devrait donc pas avoir d'effet négatif sur les scores.

## 2. BALLE DÉPLACÉE LORS D'UNE RECHERCHE (RÈGLE 7)

Auparavant, le joueur encourait normalement un coup de pénalité s'il déplaçait sa balle en la cherchant. Désormais, une telle inadvertance n'encourt **plus de pénalité**. En cherchant la balle dans l'herbe épaisse, vous pouvez vous servir de vos pieds ou d'un club sans aucune conséquence. **La balle doit être replacée**.

## 3. BALLE ENFONCÉE (RÈGLE 16)

Auparavant, le joueur avait droit à un dégagement seulement si la balle s'était enfoncée dans une zone *d'herbe tondue rase*. Désormais, vous pouvez **dropper sans pénalité pour toutes les balles enfoncées dans la «zone générale»**, y compris dans la semi-herbe longue et l'herbe longue. Toutefois, les balles enfoncées dans une fosse de sable ou dans une zone à pénalité doivent être jouées comme elles reposent.

## 4. LONGUEUR DE CLUB (DÉFINITION)

Auparavant, le joueur pouvait utiliser n'importe lequel de ses clubs pour mesurer une longueur de club. Désormais, **une longueur de club est définie comme la longueur du plus long club dans votre sac de golf, à l'exception du putter**. Il n'est donc plus permis de mesurer avec des longs putters de type «manche à balai».

## 5. ALLÈGEMENT DE LA BALLE (RÈGLE 14)

Auparavant, il fallait effectuer l'allègement de la balle à la hauteur d'épaule. Désormais, vous devez **le faire à la hauteur du genou**. Si, par habitude, vous droppez à hauteur d'épaule, pas de souci, il suffit de reprendre la balle dans votre main et d'effectuer l'allègement à nouveau correctement et ce, sans pénalité.

## 6. MAUVAIS GREEN (RÈGLE 13)

Auparavant, le joueur n'était pas autorisé à jouer sa balle qui repose sur un mauvais green mais il pouvait prendre sa position pour effectuer son coup sur un mauvais green pour jouer une balle. Désormais, vous devez également prendre un allègement sans pénalité si vous deviez prendre position pour effectuer votre coup sur un mauvais green. Ainsi, le point pour prendre votre allègement est désormais généralement un peu plus loin du green.

## 7. BALLE TOUCHANT LE JOUEUR OU SON ÉQUIPEMENT (RÈGLE 11)

Auparavant, si le joueur se frappait lui-même, sa voiturette ou son équipement, il encourait un coup de pénalité. Désormais, **il n'y a plus de pénalité, à condition que cela se produise par mégarde**. Il n'est donc pas permis de se servir d'équipement ou d'une partie de son corps pour arrêter la balle.

## 8. DOUBLE TOUCHE (RÈGLE 10)

Auparavant, le joueur encourait un coup de pénalité s'il accrochait lors de son coup et que, par conséquent, il touchait la balle plus d'une fois. Désormais, **une telle inadvertance n'encourt plus de pénalité**. Ainsi, une double touche compte simplement comme un seul coup.

## 9. TOUCHER LE SABLE DANS UN BUNKER (RÈGLE 12)

Auparavant, toucher le sable dans un bunker avant le coup n'était pas autorisé, sauf pour quelques rares exceptions. Désormais, il est aussi possible de vous appuyer sur votre bâton dans le bunker pour vous appuyer dessus, garder votre équilibre ou éviter une chute. Ce qui n'est toujours pas autorisé et qui vous encourt un coup de pénalité: toucher le sable pour améliorer les conditions du coup à jouer, ratisser la ligne de jeu, toucher le sable devant ou derrière la balle, toucher le sable lors des coups de pratique.

## 10. ENLEVER LES DÉTRITUS (RÈGLE 15)

Auparavant, il n'était pas permis de toucher les **détritus dans les bunkers et dans les obstacles d'eau**. Désormais, **vous pouvez les enlever** n'importe où, **sans pénalité**, même dans les bunkers et dans les zones à pénalité (nouveau nom pour les obstacles d'eau). À noter que **la balle ne doit toujours pas bouger** quand vous enlevez les débris.

## 11. BALLE INJOUABLE DANS LE BUNKER (RÈGLE 19)

Auparavant, le joueur avait trois options pour un allègement et chacune vient avec un coup de pénalité. Désormais, une quatrième option est disponible. Vous pouvez **dropper la balle directement derrière le bunker**. Cependant, cette option coûte **deux coups de pénalité** au lieu d'un seulement. Vous pouvez utiliser cette option pour ne pas jouer du tout depuis un bunker, mais dans la majorité des cas, cela ne vaudrait pas la peine.

## 12. LES ZONES À PÉNALITÉ (DÉFINITION)

Auparavant, les obstacles d'eau ne pouvaient être marqués comme tels que s'ils contenaient effectivement de l'eau. Désormais, les obstacles d'eau sont appelés zones à pénalité et ne doivent plus nécessairement contenir de l'eau. Ainsi, les clubs de golf sont libres de marquer d'autres parties du parcours comme zones à pénalité pour permettre un allègement latéralement pour accélérer le jeu.

## 13. TOUCHER LE SOL ET L'EAU DANS LES ZONES À PÉNALITÉ (RÈGLE 17)

Auparavant, il n'était pas permis de toucher le sol ou l'eau avant de jouer un coup à l'intérieur d'un obstacle d'eau. Désormais, **vous pouvez poser votre club au sol ou dans l'eau quand vous jouez une balle depuis une zone à pénalité**. L'histoire nous démontre que d'essayer de frapper une balle qui est complètement submergée ne fait aucun sens et un coup qui s'avère pratiquement impossible à réussir.

## 14. BALLE SUR LE GREEN BOUGEANT APRÈS AVOIR ÉTÉ MARQUÉE ET REPLACÉE (RÈGLE 13)

Auparavant, la balle devait être jouée depuis la nouvelle position si celle-ci c'était déplacée soit par elle-même ou par le vent après avoir été marquée et remplacée sans pénalité. Désormais, **vous devez la replacer à sa position initiale**. La plupart des joueurs remettaient déjà la balle à sa position initiale par réflexe – même si c'était incorrect. La nouvelle règle est ainsi en accord avec l'instinct naturel.

### **15. BALLE SUR LE GREEN DÉPLACÉE ACCIDENTELLEMENT PAR LE JOUEUR (RÈGLE 13)**

Auparavant, si la balle était déplacée sur le green par mégarde, il n'y avait pas de pénalité et seulement dans certains cas exceptionnels. Dorénavant, une telle inadvertance n'encourt **plus de pénalité** sur le green et ce, dans toutes les situations. Si, par exemple, votre bâton glisse ou s'échappe de vos mains, ou si vous faites un mouvement de pratique trop près de la balle et que votre balle est déplacée par conséquent – il suffit de replacer la balle sans pénalité.

### **16. RÉPARATION DE MARQUE SUR LE GREEN (RÈGLE 13)**

Auparavant, la réparation de la ligne de votre coup roulé n'était pas autorisée, à part quelques exceptions telles que des trous d'impact et d'anciens emplacements de trous. Désormais, **vous êtes autorisé à réparer pratiquement tous les dommages sur le green**, y compris les marques de crampons et de chaussures. Mais ce n'est pas un feu vert pour chercher à améliorer toute la ligne de putt, car les imperfections naturelles font partie du jeu.

### **17. AIDE À L'ALIGNEMENT DES COUPS (RÈGLE 10)**

Auparavant, il était permis de poser par exemple le putter par terre sur le green pour aider à aligner votre coup. Désormais, **vous n'êtes plus autorisé à positionner votre bâton pour vous aligner**. La même règle s'applique pour tout autre objet qui pourrait vous aider à vous aligner.

### **18. PAS D'ASSISTANCE DU CADDIE POUR ALIGNER LE COUP (RÈGLE 10)**

Auparavant, le joueur était autorisé à recevoir l'aide de son caddie pour aligner son coup roulé. Désormais, le caddie n'est plus permis de se tenir derrière le joueur et de l'aider pour aligner son roulé. Ce changement de règle affecte surtout les joueurs professionnels, et il n'en est que de peu d'importance pour les joueurs de tous les jours.

### **19. FRAPPER LA TIGE DU DRAPEAU (RÈGLE 13)**

Auparavant, le drapeau devait être pris en charge ou retiré parce que la balle ne devait pas le toucher lors d'un coup roulé. Désormais, **toucher le drapeau n'encourt aucune pénalité**, ce qui signifie que vous pouvez toujours laisser le drapeau dans le trou. Statistiquement parlant, il vaudrait mieux laisser le drapeau en place, car cette stratégie favoriserait l'aide à réussir notre coup roulé.

### **20. BALLE COINCÉE EN SUSPENSION ENTRE LA TIGE DU DRAPEAU ET LE BORD DU TROU (RÈGLE 13)**

Auparavant, la tige du drapeau devait être retirée dans ce cas, afin de laisser la balle tomber dans le trou. Désormais, **la balle est considérée comme étant entrée dans le trou si une partie de la balle est en dessous du bord de celui-ci** et peut donc être récupérée sans même enlever le drapeau.